



Déclaration liminaire de la FSU

FS-SSCT du 10 mars 2025

Département du Nord

Monsieur le Président de la FS-SSCTD 59,

Cette réunion de la FSSSCT59 se déroule encore une fois dans un contexte de nouvelles attaques contre les fonctionnaires et les personnels que nous représentons. En effet, depuis le 1er mars, s'ajoute au jour de carence, une réduction à 90 % des rémunérations des congés maladie pour les fonctionnaires. Et avec une réduction notable du salaire, c'est bien en deçà du secteur privé qu'il s'agit de nous "aligner". Soulignons que la diminution du salaire à 90% constitue une double peine pour les femmes qui représentent $\frac{2}{3}$ des fonctionnaires alors que par ailleurs la Loi de Transformation de la Fonction Publique promet l'égalité hommes/femmes.

Le gouvernement réalise des économies sur le dos des personnels qui se sont vus prescrire un arrêt de travail par leur médecin en mettant en avant le soi-disant absentéisme des fonctionnaires au lieu de parler d'absence. Le mot "absentéisme" a bien une connotation négative laissant entendre que les absences des personnels ne seraient pas justifiées (stages, raisons d'ordre médical). Cette vision est insupportable et scandaleuse !

Si les arrêts maladie augmentent, peut-être faudrait-il s'interroger sur les causes du burn-out, de la fatigue, sur les raisons du sentiment de dégradation des conditions de travail et de perte de sens du métier ainsi que sur les effets du recul de l'âge de départ à la retraite ? Ajoutons que cela incite les personnels à se rendre au travail tout en étant malades, ce qui risque d'aggraver leur état de santé et de favoriser les contagions. Ce présentéisme -travailler tout en étant malade- est pourtant déjà bien documenté : en 2013 déjà, 50,2 % des enseignant-es du second degré étaient allé.es travailler dans l'année alors que leur état de santé aurait nécessité un maintien à domicile.

Cette mesure est aussi une attaque frontale contre un principe fondamental de la Sécurité sociale : protéger celles et ceux qui vivent de leur travail contre les pertes de revenus découlant d'une incapacité à travailler en raison de leur santé.

La FSU demande la suppression de cette mesure inique ainsi que du jour de carence. Elle continue d'être auprès des agent.es et de revendiquer des mesures pour la reconnaissance salariale à laquelle ils et elles ont droit.

L'attractivité n'a jamais été aussi faible, les conditions de travail n'ont jamais été aussi délétères, notamment en raison d'une inclusion à l'école qui se fait toujours sans moyens suffisants, en raison des injonctions qui ne cessent de se multiplier (modifications régulières des programmes, augmentation des dispositifs qui renient notre professionnalité et notre expertise). Les nouveaux dispositifs se mettent en place, sans informations des personnels les plus concerné.es, ce qui génère inévitablement de l'inquiétude et des facteurs de RPS chez ces personnels, L'exemple le plus récent étant la transformation des PIAL, déjà à l'origine de dégradation des conditions de travail des AESH, en Pôle d'Appui à la Scolarité.

Les demandes institutionnelles, au lieu de se stabiliser, ne cessent de croître, sans que les personnels ne puissent souffler. L'asphyxie de la profession est de plus en plus palpable. Les propos tenus en salle des maîtres ou en salle des professeurs, ne laissent que peu de doute sur le mal-être et le sentiment d'être méprisé.es chez les agent.es. Ce que confirme le nombre de plus en plus important de fiches RSST portant sur les RPS et ce, malgré la signature de l'accord-cadre du 22 octobre 2013 qui engage l'État employeur dans la prévention de ces risques.

La FSU continuera à alerter, à se mobiliser face au mépris et aux attaques dans la Fonction publique et à exiger de meilleures conditions de travail pour tous les agents et toutes les agentes.